

PROCÈS-VERBAL

du conseil d'établissement
de l'école Louis-Cyr
le 3 mai 2021 à 18 h 30
en visioconférence sur TEAMS

Étaient présents :

Membres de la direction :

M. Éric Sansfaçon, directeur
Mme Alexandra Verville, directrice adjointe

Membres parents :

Mme Annie Boulianne
Mme Sylviane Deslandes
M. Jean-Claude Guérin
Mme Katy Lamoureux
Mme Annie Lapré
Mme Mélissa Lavigreur

Membres du personnel :

Mme Pierrette Boudrias
Mme Lauralie Grondin
Mme Véronique Landry
Mme Sandra Pellé
M. Sébastien Roy

Étaient absents :

Mme Sonia Dumais
Lucas Lemaire
Jonathan St-Louis

1. **Mot de bienvenue**

Ouverture de l'assemblée à 18 h 32. M. Sansfaçon souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement.

2. **Parole du public**

Mme Élyse Boyer, membre substitut au conseil d'établissement, est présente à la rencontre.

3. **Adoption de l'ordre du jour**

(CE 030521-35)

M. Sansfaçon fait la lecture de l'ordre du jour. Aucun ajout au varia n'est demandé. Mme Lapré, secondée par Mme Grondin, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Adoption du procès-verbal du 22 mars 2021 et suivis

(CÉ 030521-36)

M. Sansfaçon fait la lecture du procès-verbal du 22 mars dernier et fait un retour sur les différents points abordés lors de la dernière rencontre. La majorité des parents ont donné leur réponse concernant l'option du remboursement des campagnes de financement et ils étaient très heureux de cette annonce. Mme Deslandes, appuyée par M. Guérin, propose l'adoption du procès-verbal du 22 mars 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Suivi COVID

M. Sansfaçon dresse un portrait des cas de COVID. Sept cas ont été déclarés positifs, ce qui touche cinq groupes et quatre circuits d'autobus. Les directions ont communiqué avec chaque parent qui a été touché par la fermeture des classes. Ils ont pris le temps d'expliquer la situation et de rassurer les parents.

M. Sansfaçon précise qu'il est en communication avec la Santé publique et celle-ci confirme que notre milieu est sécuritaire. Mme Deslandes s'informe sur les apprentissages des élèves qui sont en isolement et qui n'ont pas accès à l'enseignement à distance, ainsi que sur la surveillance de l'heure du diner. M. Sansfaçon affirme que les enseignants ralentissent les apprentissages en classe pour ne pas pénaliser les élèves absents. Mme Verville confirme que les élèves ne sont jamais laissés seuls sans surveillance, un adulte est toujours dans la classe lors des diners.

6. Activités étudiantes

6.1 CALAC

(CÉ 030521-37)

M. Sansfaçon explique le volet d'éducation à la sexualité et mentionne que le 4^e secondaire, les groupes FMS et le PEP Pré-DEP auront des ateliers sur la sensibilisation sur les relations saines et la prévention de la violence dans un couple. Mme Pellé, appuyée par M. Guérin, propose l'adoption des ateliers présentés par CALAC (Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 LAB Finance

(CÉ 030521-38)

La caisse Desjardins a communiqué avec M. Sansfaçon pour lui présenter le LAB Finance. Comme nous avons déjà la caisse étudiante à l'école, le LAB Finance apportera quelques améliorations technologiques et logistiques. M. Sansfaçon partage une vidéo explicative du projet aux membres. Mme Grondin, secondée par M. Roy, propose l'adoption du projet LAB Finance dès que la situation le permet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3 Finissants

(CÉ 030521-39)

Mme Grondin demande aux membres leur accord pour faire un blocage d'horaire le 22 juin pour les finissants de l'école. En effet, lors de cette journée les élèves auront différentes activités qu'ils auront choisies et des frais d'environ 10 \$ à 15 \$ par élèves seront reliés aux activités. Mme Lavigneur, secondée par M. Guérin, propose l'adoption de procéder à un blocage d'horaire le 22 juin et ainsi, faire vivre une journée spéciale à nos finissants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Menu cafétéria 2021-2022

(CÉ 030521-40)

M. Sansfaçon présente le menu de la cafétéria 2021-2022. M. Roy, appuyé par Mme Pellé, propose l'adoption du menu de la cafétéria pour l'an prochain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Modification grille-matière – Profil 1^{re} et 2^e secondaire

M. Sansfaçon informe les membres que le service éducatif du Centre de service des Grandes-Seigneuries demande de corriger la grille-matière, puisqu'aucune case pour les cours d'ECR n'y figure. La grille-matière pour ses deux niveaux n'est donc pas conforme. M. Sansfaçon présente et propose la solution suivante : retirer une période de français en 1^{re} et en 2^e secondaire pour les groupes du profil, tout en ajoutant une période ressource à l'enseignant de français qui serait déployée dans les autres matières. Une discussion est alors entamée entre les membres et les opinions divergent. M. Guérin propose l'adoption de la modification de la grille-matière présentée par M. Sansfaçon. Malgré aucune majorité de la part des membres, la modification de la grille-matière sera revue en Assemblée générale avec les enseignants et une nouvelle proposition sera présentée à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

9. Budget initial 2021-2022

(CE 030521-41 et 030521-42)

M. Sansfaçon présente et explique chaque montant distribué dans le budget initial pour l'année 2021-2022 et il fait un comparatif de l'année précédente. Il fait une présentation détaillée des dépenses d'opération et d'investissement, ainsi que le montant alloué pour le conseil d'établissement de 400\$. M. Guérin propose d'adopter le budget 2021-2022 de fonctionnement et d'investissement (CÉ 030521-41). M. Roy propose d'adopter le budget 2021-2022 tel que déposé prévoyant des dépenses égales aux revenus de l'ordre de 400\$ pour le conseil d'établissement (CÉ 030521-42).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Reconnaissances des bénévoles

Tous les ans, l'hôtel de ville de Napierville ainsi que celle de St-Cyprien-de-Napierville organisent une soirée pour les bénévoles pour les remercier de leur temps investi. Puisque la situation ne permet pas de rassemblement, cette soirée ne peut avoir lieu, une fois de plus. M. Sansfaçon lit la lettre reçue par la ville et quatre cartes cadeaux sont tirées au sort. Mme Boulianne, Mme Lapré, Mme Lamoureux, ainsi que

Mme Lavigneur reçoivent chacune une carte de cadeau d'une valeur de 50 \$ des différents commerces de Napierville.

11. Parole du délégué au comité de parents

Mme Lamoureux n'a pu assister à la dernière rencontre du comité de parents. Aucun sujet n'est alors apporté.

12. Parole du représentant de la communauté

Mme Dumais est absente lors de la rencontre du conseil d'établissement.

13. Levée de l'assemblée

(CÉ 030521-43)

M. Guérin propose l'adoption de la levée d'assemblée à 20h05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Annie Boulianne
Présidente



Éric Sansfaçon
Directeur

Adopté : Le lundi 7 juin 2021